

Concours de l'Union des combattants : les écoliers récompensés



Les élèves ont reçu un prix de 500 € et un autre de 200 €.

À l'école de Kédange-sur-Canner, les deux classes de CM1-CM2 de Mme Launay et Mme Bruck ont participé au concours organisé par l'UNC (Union nationale des combattants), l'Onac-VG (Office national des combattants et victime de guerres) et LFM (La France mutualiste.)

La classe de Mme Launay a choisi de travailler sur le thème « Les monuments aux

Morts de nos communes ». Pour ce faire, la classe a enquêté au sein du regroupement pédagogique intercommunal. Quant à la classe de Mme Bruck, elle a retenu le thème « Le patriotisme ». Leurs excellentes investigations ont été couronnées par une quatrième place au concours et leur ont permis de gagner un prix de 500 €. La remise des prix a eu lieu à l'école, en présen-

ce de Jean Kieffer, maire de Kédange, et de représentants des différentes instances organisatrices du concours. Hervé Muller, président de l'UNC de Kédange, a remis un chèque de 200 € pour les deux classes. Le groupe scolaire a récompensé tous les enfants participants par un goûter à l'issue de la remise des prix. Bravo aux jeunes élèves citoyens !